

# COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 08

---

Réunion Plénière : **Mardi 13 octobre 2020**

---

**Président :** M. Pierre GUIBERT  
**Président Délégué :** M. William PONT  
**Secrétaire Général :** M. André VITIELLO

---

**Présents :** Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER - MM Gérard BORGONI - Jean-Paul RUIZ

---

**Assistent à la réunion :** Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD DAP) - MM Guy BOUCHON – Patrick FAUTRAD – André SASSELLI

---

## MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



## LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE  
VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

## ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Additif aux Commissions
- Additif à la liste des Observateurs
- Information relative aux surclassements
- Information

---

## CORRESPONDANCE

### • F.F.F

- Compte-rendu de la réunion du Bureau du Collège des Président de District qui s'est tenue le 07 octobre 2020 en visioconférence.

- Adressant une note de la Direction Juridique relative à la tenue des Assemblées Générales. Noté.

- Informant de la mise en place de l'application CTEN (Conseillers Techniques 1 Entraîneurs Nationaux). Transmis au Président et à la CTD DAP.

- Adressant le programme prévisionnel de la DTN concernant les journées régionales de remises des labels (Ecole Féminine et Futsal. Transmis à la CTD DAP

- Compte-rendu Procès-Verbal du BELFA du 25 septembre 2020. Noté.

#### ● LIGUE MEDITERRANEE :

- Fiche pratique des modalités de financement F.A.F.A saison 2020/2021. Transmis à la CTDIS

- Adressant l'extrait du Procès-Verbal de la Commission Régionale de Discipline du 07 octobre 2020 concernant le match de Coupe de France – FC ROCBARON / STE MAXIME. Transmis à la CTDIS et à la C. des Activités Sportives du District du Var pour information.

#### ● CLUBS :

- **RAMATUELLE** : Concernant le surclassement pour un joueur. Une réponse a été faite.

- **TOULON EST FUTSAL** : Adressant des propositions pour l'amélioration et le développement du Futsal dans le Var. Transmis à la Commission Futsal

- **LES VALLONS** : Reversant les bénéfices de sa buvette aux sinistrés des Alpes Maritimes. Noté.

- **USAM TOULON** : Demande de dispense de mutation. Le Président Délégué fait le nécessaire.

#### ● DIVERS :

- **USEP** : Réélection de M. François BRIANO au poste de délégué à l'USEP VAR. Noté.

- **CDMJSEA** : Souhaitant la promotion le futsal féminin en récompensant une équipe féminine. Transmis à la Commission Futsal.

- **ASSOCIATION FRANCAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIRE PLAY** : Deux forums auront lieu les 24 et 25 novembre 2020. Le 1<sup>er</sup> forum sur le thème des violences, des discriminations et du communautarisme dans le sport et lors du 2<sup>ème</sup> forum aura lieu une cérémonie de remise des prix aux acteurs du sport ayant fait preuve d'actions remarquables de Faire Play. Noté

### ADDITIF A LA FORMATION DES COMMISSIONS

- **COMMISSION D'APPEL REGLEMENTAIRE** : M. Gérard IVORA

- **COMMISSION FEMININES ET FEMINISATION** et **COMMISSION HOMOLOGATION DES TOURNOIS** : Enlever M. Jean Paul RUIZ

### ADDITIF A LA LISTE DES OBSERVATEURS

- M. Christophe JOLY

### INFORMATION SUR LA PARTICIPATION DES JOUEUR EN CATEGORIES SUPERIEURES

- CRITERIUM : participation joueurs U18, U19 et U20

- U19 : participation des joueurs U19 et U18 et **3 joueurs U17 surclasses (Article 73.2 des RG)**

- U18 : participation des joueurs U18 et U17 et **3 joueurs U16 surclassés**

- U17 : participation des joueurs U17 et U16 et **3 joueurs U15 surclassés**

- U16 : participation des joueurs U16 et U15 et **3 joueurs U14 surclassés**

- U15 : participation des joueurs U15 et U14 et **3 joueurs U13 surclassés**

- U14 : participation des joueurs U14 et **3 joueurs U13**

### INFORMATIONS

- Les championnats Futsal District seront disputés à Huis Clos jusqu'au 31 octobre 2020.  
Pour les championnats Futsal Ligue et District qui se disputeront le même jour dans le même gymnase, le Huis Clos ne sera pas demandé.

\*\*\*

- Dans cette période de crise sanitaire les dispositions de l'article 48 des R.S du District ne s'appliquent plus. Il faut tenir compte des instructions données par la Ligue. Il est donc demandé aux clubs visiteurs d'arriver au stade déjà en tenue et de repartir dès le coup de sifflet final sans prendre de douche.

### **« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE »**

#### *Article 39 des Règlements Sportifs du District*

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

#### **VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :**

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

#### **VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :**

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

## **UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT**

#### **Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :**

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.**

**Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.**

**Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43)**

*Prochaine réunion Plénière  
le mardi 27 octobre 2020*

**Le Président : Pierre GUIBERT  
Le Président Délégué : William PONT  
Le Secrétaire Général : André VITIELLO**